**Objet : Le temps est venu pour une réforme du régime de santé et sécurité au travail**

Bonjour,

La pandémie que nous traversons actuellement frappe de plein fouet le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau des services de garde éducatifs à l’enfance. Lors de la première vague, c’est plus de 13 500 travailleuses et travailleurs en santé et services sociaux qui ont été infectés par le virus et certains en sont malheureusement décédés.

La crise de la COVID-19 montre plus que jamais les lacunes de notre régime de santé et sécurité au travail (SST). Alors que le Québec a déjà été en modèle en la matière, nous traînons maintenant de la patte. Le moment est venu de réformer le régime de SST. Plus que jamais, la santé et la sécurité au travail, c’est vital. Le gouvernement prépare actuellement une modernisation de la Loi sur la santé et sécurité du travail (LSST) et nous réclamons quatre modifications prioritaires pour assurer la protection des travailleuses et travailleurs de tous les secteurs d’emploi :

1. Instaurer l’intégralité des mécanismes de prévention à l’ensemble des secteurs ;
2. Faire une mise à jour complète des maladies professionnelles, entre autres pour que soient reconnus les problèmes de santé psychologique ;
3. Déjudiciariser le régime d’indemnisation de la CNESST, notamment par l’élimination du BEM, et revoir le financement du régime d’indemnisation ;
4. Faire en sorte que la CNESST joue pleinement son rôle en prévention et qu’elle en contrôle l’efficacité dans nos réseaux.

Ces modifications sont nécessaires d’urgence pour faire face à la deuxième vague de la pandémie. Si nos réseaux ont fait si mauvaise figure, c’est qu’ils n’ont pas tous les leviers pour implanter la prévention en SST. Nous devons nous donner les moyens collectifs de veiller à la sécurité du personnel.

C’est pourquoi nous vous invitons, à titre de représentant-e élu de l’Assemblée nationale, de faire pression pour que la modernisation du régime de SST soit à l’agenda rapidement des travaux législatifs et qu’elle inclue les modifications demandées.

Sincèrement,